

Le e-portfolio : une stratégie de communication entre l'université et l'entreprise

*Faouzia Benderdouche,
Université Paris VI*

Les relations avec l'entreprise constituent aujourd'hui une clef d'approche incontournable pour les établissements d'enseignement supérieur. Bien que l'entreprise et l'université aient des objectifs différents, elles collaborent sous des formes variées¹ et cette collaboration a connu un développement rapide au cours de ces vingt dernières années. Cette interaction de plus en plus importante est due au changement même du monde de l'entreprise et du monde universitaire qui s'oriente vers les problèmes économiques et technologiques. Dans le cadre du projet de loi d'autonomie (ajourné depuis 2003) une place prépondérante est accordée au processus consistant à associer le monde économique aux cursus universitaires pour conclure des partenariats.

Le projet de loi a ses partisans qui jugent que cette association est une nécessité. Il faut définir les formations en fonction des réalités économiques afin de garantir une insertion professionnelle aux étudiants. Une étude² conduite par Malika Boukhlifi pour le compte de l'université Chouaib Doukhali au Maroc dresse un constat sévère à propos de l'université qui, de par « ses formations inadaptées aux besoins du marché du travail » et du « manque de canaux de communication pour exprimer

¹ Taxes d'apprentissage versées aux universités, échanges d'intervenants, filières professionnelles, contrats d'alternance, etc.

² Boukhlifi Fatima, « Structure Interface Université/Entreprise : Investissement stratégique pour un développement durable.

les attentes des industriels », n'aide pas l'insertion de ses lauréats au sein de l'entreprise. L'étude plaide pour la mise en place d'un projet de création d'une structure interface université/entreprise conçue comme un investissement stratégique pour un développement durable.

L'implication des entreprises dans le monde universitaire est prisee pour les revenus conséquents qu'elle est sensée rapporter et dans le domaine de la recherche, la relation entre laboratoires privés et publics est souvent jugée fructueuse.

Les détracteurs de la loi voient en l'association de l'université et de l'entreprise une privatisation graduelle du service public. Le contenu et la certification des formations ne doivent en aucun cas dépendre des employeurs. Les étudiants acquièrent des connaissances transversales qui leur permettront de s'adapter au cours de leur carrière.

Si on tient compte de la réalité, l'entreprise occupe déjà une place active à l'université. En France, par exemple, les réformes passent par le développement des enseignements en relation avec les milieux économiques et sociaux. L'université française, très impliquée dans ce processus, a créé avec les représentants de ces milieux plus de 1000 licences et 2500 masters professionnels¹. L'université algérienne est également activement engagée dans ce processus dans le cadre de la réforme LMD et validera 700 offres de formations professionnalisantes par rapport aux 500 formations existantes.

Lors d'une émission récente sur Canal Algérie, les acteurs de la réforme LMD ont clairement énoncé que les responsables

¹ Suite à la crise du CPE, le Premier Ministre français, Dominique de Villepin, a nommé en avril 2006 une commission Université-Emploi

des entreprises ont été étroitement associés à la définition des profils des formations conçues dorénavant dans une logique de fonctionnalité.

Les étudiants, dont l'intérêt doit être pris en compte dans le débat entreprise/université, semblent accueillir cette collaboration favorablement au vu du franc succès que rencontrent ces formations auprès d'eux. Dans l'émission télévisée citée plus haut, les étudiants algériens interviewés semblaient tous déplore le faible nombre de formations telles que les licences professionnelles promises dans le cadre de la réforme LMD.

L'association entre l'université et l'entreprise étant une réalité incontournable, il s'agit non pas de camper sur ses positions dans un débat stérile entre partisans et détracteurs de cette association mais de viser la complémentarité afin que la collaboration soit fructueuse. Dans ce processus d'allier savoir et savoir-faire pour garantir une plus grande insertion professionnelle des étudiants, il ne faudrait pas perdre de vue l'autonomie scientifique de l'université ni sacrifier la recherche fondamentale à une logique d'intérêts politiques et économiques locaux. Poser des garde-fous revient à maintenir la vocation du service public tant de l'université française qu'algérienne. L'accent sur les connaissances transversales est la philosophie qui est souvent mise en avant et dans les discours on préfère communiquer sur l'employabilité plutôt que sur la professionnalisation car le terme, est plus générique et plus intellectuel. Les étudiants sont, de ce fait, perçus comme ayant une formation qui leur permette d'être dotés d'outils et de méthodes d'analyse pour suivre des carrières complètes et rendre les services attendus. De leur côté les étudiants n'hésitent pas à définir « l'insertion professionnelle comme étant par nécessité la troisième mission de l'université. »¹

¹ La Confédération étudiante, un jeune syndicat en France a mené un vaste référendum sur la question. Elle affirme que sur 20 000 étudiants, 96% ont

Les spécificités du système LMD et le e-portfolio

Les formations offertes dans le cadre de la réforme LMD sont caractérisées par des parcours diversifiés. Les formations sont organisées en semestres et en unités d'enseignement articulées selon une logique de progression de vue de l'acquisition de compétences identifiées. On raisonne désormais en termes de crédits capitalisables et transférables dans l'espace et dans le temps et qu'on obtient à l'intérieur de grands domaines recouvrant plusieurs disciplines et cohérents du point de vue des débouchés professionnels auxquels ils conduisent. On est loin de l'architecture d'enseignement classique, les maître mots de la réforme LMD étant 'harmonisation', 'mobilité', 'apprentissage tout au long de la vie' (long life learning), 'professionnalisation' et 'VAE' (validation des Acquis de l'Expérience). Etablir la cohérence et s'orienter progressivement en fonction de son projet professionnel et/ ou personnel dans ce foisonnement de parcours placent l'étudiant dans une position d'acteur de son apprentissage tout en étant accompagné par des enseignants tuteurs avec qui il est sensé faire le point en vue d'une spécialisation progressive. La révision du système semble relever de ce souci désormais à la mode d'être « pédagogiquement correct » en mettant l'accent sur un apprentissage centré sur l'étudiant. C'est dans cette perspective de paradigme d'apprentissage, que le e-portfolio peut être envisagé comme un outil pédagogique qui offrirait la possibilité d'une réflexion sur son parcours en permettant à l'étudiant de transcrire durablement des compétences ou des références en fonction de son projet personnel et professionnel. La révision du système éducatif telle qu'elle a été décrite plus haut vise clairement à repenser les programmes de formation et le contenu

répondre oui à la question : « l'insertion professionnelle doit-elle être la troisième mission de l'université ? »

des cours dans la perspective des métiers auxquels ils aboutissent. Il s'agit aujourd'hui d'aider les étudiants à identifier leurs besoins et objectifs de formation professionnelle pour développer leurs aptitudes en vue d'un emploi futur. A peine entrés à l'université, ils sont en effet angoissés par le chômage qui les touche durement et ne veulent plus de l'université comme un haut lieu de la connaissance qui se tient à distance du monde des affaires et de l'entreprise. Nous étudierons comment le e-portfolio peut s'instaurer comme un moyen de rencontre de ces deux mondes. Il offre d'une part sur le plan pédagogique la possibilité à l'étudiant de s'impliquer dans un processus de construction sociale et professionnelle et contribue d'autre part à son employabilité en mettant en exergue la transparence de ses qualifications et de ses compétences.

Dans cette même perspective de pratique réflexive, l'insertion du e-portfolio des langues peut amener l'étudiant non seulement à acquérir une (ou plus) langue étrangère dont la maîtrise est essentielle dans le cadre de la réforme LMD mais aussi à développer continuellement des savoir-faire en langues.

Qu'est-ce que le e-portfolio ?

Le terme portfolio désigne un outil permettant de collecter l'ensemble des données illustrant l'apprentissage ou la vie professionnelle d'une personne. Il peut contenir des présentations réalisées dans un cadre professionnel et des témoignages d'individus avec lesquels on a travaillé. Historiquement associé au milieu de la formation artistique pour présenter un recueil des meilleures réalisations de l'artiste, il s'est développé progressivement dans les différents milieux de l'éducation générale et de la formation professionnelle.

Le portfolio traditionnel se présente sous la forme d'un dossier carton ou d'un cahier. Il a tendance à se confondre avec le portefeuille de compétences du fait qu'il est dans le monde du travail un outil de validation des compétences et de validation des acquis.

Le portfolio numérique ou électronique paru au début des années 1990 connaît aujourd'hui une ascension fulgurante et ce surtout dans le monde anglo-saxon. Il présente plusieurs avantages par rapport au portfolio traditionnel dans le sens où il est :

- Modulaire : il peut être mis à jour en permanence
- Interactif : il peut comporter du son, des séquences vidéos, des photos, des documents numérisés (*ne dit-on pas qu'une image vaut mille mots ?*)
- Flexible : il est transposable et diffusable
- Portable : il constitue un outil léger (support physique : clé USB ou CD-ROM ou peut être mis en ligne)

Types de portfolio

Il existe différents types de portfolio, chacun répondant à des finalités différentes et présentant une série d'inconvénients et de contraintes qu'il serait important de considérer dans tout projet de construction d'un e-portfolio mais que nous ne mentionnerons pas ici.

Les études sur le portfolio distinguent principalement 3 types :

- Le portfolio d'apprentissage : une collection de travaux de toutes sortes accompagnées de réflexions de l'étudiant.

- Le portfolio de présentation : regroupe les meilleurs réalisations de l'étudiant commentées afin d'être présentées à un tiers.
- Les échantillons sont choisis par l'enseignant afin d'évaluer le niveau de développement de ces compétences. L'évaluation est formative (en cours d'apprentissage) ou sommative (en fin de cours) et peut mener à la certification ou à l'obtention d'un diplôme.

On verra que dans la pratique, les portfolios ne sont pas aussi différenciés que dans la théorie. Pour une utilisation optimale du portfolio numérique en contexte d'enseignement et d'apprentissage, plusieurs enseignants tentent de conjuguer les trois volets afin de constituer un outil pertinent à la fois pour eux-mêmes et surtout pour l'apprenant.

Dans une perspective de favoriser l'employabilité, nous nous pencherons plus particulièrement sur le portfolio professionnel qui tient à la fois du portfolio de la présentation et du portfolio de l'évaluation. L'accent sera mis sur l'aspect outil de réflexion et de conscientisation au regard du cheminement personnel et professionnel que semble permettre la réalisation de ce portfolio à l'apprenant. En d'autres mots : comment l'apprenant structure-t-il et gère-t-il sa pensée pédagogique en fonction d'un but bien précis ?

Objectifs du e-portfolio

a) Pour une pratique réflexive

Le e-portfolio constitue un dossier de présentation qui dans une certaine mesure rappelle un *curriculum vitae amélioré* mais il s'éloigne du CV traditionnel par plusieurs aspects. Certains chercheurs mettent en exergue la dimension pédagogique du portfolio défini comme « Un recueil continu et systématique d'une variété de données qui témoignent du pro-

grès de l'élève par rapport à la maîtrise d'une compétence jugée à partir d'une échelle descriptive. »¹ Dans un document de l'UNESCO (2002), le concept est défini comme étant « une collection finalisée et raisonnée de documents témoignant de la qualité et de la progression du travail d'un étudiant au travers de ses réalisations. »²

Le portfolio se veut donc un outil de structuration. Mieux se connaître et s'orienter, réfléchir sur ce que l'on fait, se situer dans le marché de l'emploi et définir son projet d'accès à l'emploi demandent une capacité individuelle d'autoévaluation et d'auto-organisation. Ce processus exige une posture réflexive de la part de l'étudiant qui va l'aider à analyser ses activités et à participer à l'élaboration et au suivi de son parcours personnel. Richard Desjardins, professeur en sciences de l'éducation définit le procédé en ces termes :

*L'analyse réflexive de la pratique pédagogique aide à se donner un projet personnel de développement professionnel. Elle permet de réfléchir sur la pratique d'enseignement et l'ensemble du vécu à l'école. Elle est le moment privilégié où l'on peut conscientiser l'expertise professionnelle en intégrant les apprentissages à la personnalité professionnelle. Elle est le lieu et le moment où l'on peut intégrer harmonieusement les notions théoriques à l'agir professionnel en les confrontant l'un et l'autre.*³

¹ Forgette Giroux R, Simon M. L'application du dossier d'apprentissage à l'université. Mesure et évaluation en éducation, 1998, p. 103.

² "Information and Communication Technologies in Teacher Education A planning Guide" (en ligne)
www.unesco.org/images/0012/001295/129533e.pdf

³ Voir la page web du professeur Richard Desjardins,
http://www.unmoncton.ca/leprof/Presentation2_fichiers/frame.htm.

Dans une critique du système LMD, Farid Cherbal¹ s'inquiète de l'application de certains grands dogmes du système LMD en relation avec les réalités de l'université algérienne. On a vu plus haut que les formations à profil professionnel sont d'une part largement définies par le milieu socio économique et que d'autre part elles demandent une participation active de l'étudiant qui doit s'orienter progressivement vers la définition de son projet personnel.

Arrêtons-nous sur le premier des quelques dogmes que F. Cherbal passe en revue.

« **L'étudiant est acteur libre de sa formation** c'est-à-dire que c'est lui va choisir son cursus (comme un menu) pour être ensuite choisi par l'entreprise ou la société. ». F. Cherbal conteste la capacité d'un jeune étudiant de « 17/18 ans d'avoir un projet professionnel qui l'engage presque toute sa vie dès son entrée à l'université. »²

Les universités britanniques, dont le système a inspiré la réforme LMD ont mis en place ce qu'elles appellent le « Personal Development Planning » dont le but n'est pas de professionnaliser à tout prix mais d'aider les étudiants à identifier dès la première année de leurs études, leurs propres besoins et objectifs de formation personnelle et professionnelle. Le principe qui semble soutenir les formations de types LMD est celui du paradigme d'apprentissage dont l'un des principes est que les apprentissages sont appréciés directement à partir de performances, de projets réalisés, de travaux personnels, de portfolios³.

¹ Farid Cherbal. "La réforme LMD et l'université algérienne: les vrais enjeux", (en ligne) cnes-usto.com (30 octobre 2006)

² Idem

³ Huba ME, Freed JE. Experiencing a Paradigm Shift through Assessment. In: Huba ME, Freed JE (Eds), Learner - centred Assessment on College

En se référant aux définitions citées plus haut sur les objectifs du portfolio, on note que la part de réflexion de l'étudiant sur ses réalisations et son évolution globale est la plus importante puisque l'étudiant en présentant ses meilleures performances et en réfléchissant à leur transférabilité va « transformer des artefacts en preuves de réussite. »¹. Desjardins cité plus haut montre que penser aux différents éléments qui composent le portfolio en fonction de son cheminement personnel et professionnel revient à réfléchir :

- à ce qu'on vécu d'important!
- à ce qu'on vit d'important actuellement!
- à ce qu'on veut vivre d'important dans l'avenir!
- sur son développement personnel et professionnel!

Pour la mise en place d'un projet de portfolio numérique à l'IUFM de Champagne Ardenne, les concepteurs notent que dans le cadre de l'enseignement supérieur et essentiellement dans les formations professionnelles, un des problèmes majeurs pour l'individualisation des parcours est la possibilité pour les étudiants de rendre compte de ce parcours et, corrélativement pour les enseignants d'évaluer des étudiants ayant suivi des parcours très variés. C'est une tâche d'autant plus difficile que l'université algérienne est loin de posséder les moyens disponibles dans les grandes universités européennes et il est aisé de comprendre l'inquiétude de Farid Cherbal lorsqu'il critique un autre dogme du LMD, notamment *«l'accompagnement plus actif des étudiants par des ensei-*

Campuses : Shifting the Focus from Teaching to Learning. Needham Heights (MA): Allyn and Bacon, 2000: 1-31.

¹ H.C. Barrett "Electronic Portfolios", Educational Technology, an Encyclopedia, eds ABC-CLIO, 2001. (En ligne) <http://transition.alaska.edu/www.portfolios.html>

*gnants tuteurs.»*¹ Dans cette perspective d'accompagnement et d'évaluation, le e-portfolio, conçu dans l'esprit du Personal Development Planning, tel qu'il a été défini par les universités britanniques, peut être envisagé comme un projet mené de pair entre enseignants et étudiants dans le but de dédramatiser la situation dans laquelle ils se trouveraient, en induisant leur réflexion sur leurs projets personnels et professionnels et en les aidant à les mener à bien. L'accent sera mis sur le développement métacognitif de l'apprenant puisqu'il a à s'auto-évaluer, observer son progrès en réfléchissant à ses productions, en les évaluant et en prenant conscience de ses forces et de ses lacunes. Bâtir sa réflexion sur ses pratiques d'apprenant vient aussi essentiellement du fait qu'on ait à justifier chaque réalisation qu'on dépose dans le portfolio. Une telle implication dans la formation peut induire la motivation et la définition des objectifs d'apprentissage pour le futur.

Il s'agit donc, pour répondre aux inquiétudes liées à la réforme LMD, de pallier par la réalisation d'un portfolio à la difficulté de l'étudiant à définir son parcours dans un nouveau système universitaire axé sur l'employabilité. Sur le plan cognitif c'est une démarche qui lui permet de gérer ses apprentissages, de les relier entre eux en leur donnant un sens tout en réfléchissant sur ce qu'il lui reste à apprendre. D'autre part sur le plan métacognitif, c'est une situation d'apprentissage qui lui permettra de développer son autonomie, et d'entrer dans une phase d'analyse critique puisqu'il va prendre du recul sur lui-même par rapport à des situations vécues comme par exemple réfléchir aux réussites comme aux échecs.

b) Pour une pratique de l'outil multimédia

En France, Le C2I (certificat Informatique et Internet) est une tentative d'introduire la logique des compétences à propos du

¹ Farid cherbal. op. cit

développement des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication en Education) dans le système éducatif. On pourrait envisager l'intérêt du portfolio numérique pour accompagner ce dispositif. Au développement de certaines habiletés d'ordre méthodologique, on permet par la mise en place d'un portfolio sur support numérique d'associer un processus de développement de compétences liées à l'outil multimédia et donc d'habiletés d'ordre technique qui vont rassurer encore plus le futur employeur.

L'appropriation d'un axe des e-technologies est d'autant plus importante pour l'étudiant algérien que le système LMD engage dans une perspective de mobilité et d'échange avec les universités étrangères dans le cadre d'une formation à distance par exemple.

c) Pour une meilleure valorisation des langues

Etant donné que l'emploi se globalise et que le marché de l'emploi s'élargit, les normes de la formation se standardisent et on assiste donc avec la mise en place du système LMD non seulement à une ouverture sur le monde de l'entreprise mais aussi à un souci d'harmonisation des diplômes à une échelle internationale. C'est dans ce contexte qu'est envisagée l'acquisition des langues étrangères et la mise en place d'un Portfolio Européen des Langues (PEL) qui vise en premier la lisibilité. En effet à travers cet objectif de documentation de l'apprentissage, le PEL souhaite permettre à une université, une formation, un employeur de connaître l'état de toutes les connaissances linguistiques et expériences interculturelles d'un apprenant. Il comporte trois composantes : un Passeport, une Biographie Langagière, et un Dossier.

Le conseil de l'Europe qui l'a mis en place en étroite relation avec les six niveaux du cadre européen commun de référence lui assigne le but de « faciliter l'enregistrement, la planifica-

tion et la validation de l'apprentissage des langues tout au long de la vie, dans et hors contexte éducatif ». Le passeport des langues inclut la liste des langues dans lesquelles le titulaire a des compétences et se compose :

- d'un profil des compétences en langues en relation avec le cadre Européen Commun de Référence.
- d'un résumé d'expériences linguistiques et interculturelles.
- d'une liste des certificats et diplômes.

Nous retrouvons les principes de la pratique réflexive dans la réalisation d'un PEL dans le sens où l'apprentissage des langues sera appréhendé en fonction des besoins professionnels. Il peut en effet orienter les enseignants dans la rénovation pédagogique en les engageant créer des tâches d'apprentissage qui permettent aux apprenants à atteindre leurs objectifs.

Dans le contexte de l'université algérienne, on pourrait se poser la question de la validité d'un passeport dont l'un des objectifs est de susciter la prise de conscience d'une identité européenne. Mais la mise en place du LMD s'est opérée justement dans l'esprit d'harmonisation des formations et des certifications pour promouvoir la mobilité internationale visant la formation et l'emploi.

En termes de formation, insérer le passeport des langues amènerait et l'enseignant et l'étudiant à une réflexion sur l'évaluation des compétences en fonction du parcours professionnel qu'envisage l'étudiant. Dans le débat 'université-entreprise' qui nous réunit aujourd'hui, la rénovation pédagogique en vue de développer des registres de langues appliquées, qui semble faire défaut dans le secteur de l'enseignement des langues pour non spécialistes, est à envisager pour répondre aux besoins du milieu économique sans pour cela négliger les aspects culturels dans l'enseignement

des langues. Dans le cadre de la mobilité internationale visée par le système LMD, les étudiants algériens arrivant en France par exemple ne répondent que rarement au niveau de langues étrangères exigé par la formation. S'engager à consigner ses compétences dans le cadre d'un portfolio va induire, sur le plan cognitif, une démarche qui permettra à l'étudiant d'être capable d'identifier et de formaliser ce qu'il a appris mais aussi ce qu'il lui reste à apprendre. Dans cette perspective, le passeport des langues inclut une grille d'auto-évaluation car il donne une vue d'ensemble des capacités de l'apprenant en différentes langues à un moment donné. Il est conçu comme un outil ou un document personnel qui rend compte de ces capacités mais aussi et surtout qui encourage et fait reconnaître l'apprentissage des langues. Il est également tout à l'avantage des étudiants intéressés par la mobilité internationale de construire leur e-portfolio du fait qu'il représente un outil d'évaluation de l'étudiant étranger candidatant à une formation.

Conclusion

Que l'employabilité soit devenue aujourd'hui l'un des objectifs prioritaires de l'université n'est plus à démontrer. L'enjeu aujourd'hui est d'une part d'amener l'étudiant à réfléchir sur son développement professionnel au sein du nouveau système qu'est le LMD et d'autre part de faire valoir ses compétences auprès d'un éventuel employeur. Le portfolio numérique dans ses différentes déclinaisons reste un sujet d'évolution et de débat. Il semble que chacun s'en empare pour des finalités différentes. Les grandes écoles offriront l'outil à leurs étudiants dans le but de l'exposer sur la vitrine Internet pour valoriser leurs compétences aux yeux des professionnels. Les éco-

les de la seconde chance (E2C)¹ valoriseront le questionnement sur soi, sur sa vie, sur ses apprentissages et sur ses projets et valoriseront la découverte de l'informatique aux jeunes, ce qui contribuera à effacer une des nombreuses discriminations existantes : celle du niveau social.

Quelle intention pédagogique supporte l'utilisation du portfolio est la question à laquelle il est important de répondre dans le système éducatif. L'aspect outil d'interaction pour articuler les activités d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation dans une optique de développement personnel et professionnel pourrait, bien que très partiellement, dédramatiser la situation que résume Farid Cherbal quand il décrit l'université algérienne comme une « machine à produire l'échec et les chômeurs diplômés ».

Le portfolio sur support numérique présente des caractéristiques qui sont avantageuses si on considère la facilité d'accès et la visibilité qu'il offre. Une étude conduite en 2004 montrait déjà que 61% des recrutements se sont faits à partir d'Internet.² Cependant ces spécificités restent problématiques par certains aspects tels que la confidentialité et la sécurité des données. Court-on le risque d'un nouveau Big Brother qui surveillerait et encadrerait nos e-portfolios? La question de penser le contrôle des démarches de normalisation est à l'ordre du jour dans les multiples débats que suscite la mise en place des portfolios numériques.

¹ Les écoles de la 2^{ème} chance accueillent des jeunes adultes sans diplômes et sans qualifications qui vont poursuivre une formation en alternance pour retravailler les savoirs de base en vue d'une insertion professionnelle.

² Barbara Whitaker, "More jobs being Found Online, but That doesn't Mean it's Easy", *The New York Times*, www.nytimes.com, published January 15, 2006